

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi huitième (8^e) jour du mois de juin deux mille vingt à 19 h 30, par vidéoconférence.

En vertu du décret ministériel du 15 mars 2020, et afin d'éviter toutes possibilités de contamination, la séance a lieu exceptionnellement à huis clos.

Sont présents par vidéoconférence

Sonya Lapointe, conseillère # 1
André Choinière, conseiller # 2
Isabelle Laurent, conseillère # 3
Louis Matteau, conseiller # 4
Ghislain Quintal, conseiller # 5
Éric Rioux, conseiller #6

Formant quorum, sous la présidence de madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée : Madame Marie-Josée Lamothe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2020
5. Correspondance
6. Première période de questions
7. VOIRIE MUNICIPALE :
 - 7.1 Dépenses de voirie mai 2020
 - 7.2 Dépôt de la demande d'aide à la voirie locale via le Programme particulier d'amélioration (PPA)
8. LOISIRS
 - 8.1 Camp de jour
9. URBANISME
 - 9.1 Rapport des permis émis
10. RÈGLEMENT ET POLITIQUE
11. TRÉSORERIE
 - 11.1. Autorisation de paiement :
 - MRC Brome-Missisquoi (Quotes-parts) : 34 206.50 \$
 - Propieux Fondations : 505.89\$
 - Mélanie Thibault (Frais de déplacement) : 89.18\$
 - 11.2. Comptes à payer
 - 11.3. Résolution pour changement de signataire au compte
 - 11.4. Carte de crédit
12. RESSOURCES HUMAINES
 - 12.1 Poste adjointe administrative
 - 12.2 Cotisation ADMQ
 - 12.3 Frais de cellulaire
13. SERVICES PUBLICS
 - 13.1 Autorisation d'appel d'offres sur invitation pour la vidange des fosses septiques sur une période de 2 ans
14. Deuxième période de questions
15. AFFAIRES DIVERSES
 - 15.1 Retour des assemblées en personne au Centre communautaire
 - 15.2 Nomination du représentant de la Municipalité autorisé à effectuer les transactions auprès de la Société d'assurance automobile du Québec

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

- 15.3 Résolution pour réouverture et le maintien des bureaux des véhicules automobiles dans la région de la MRC de B-M
 - 15.4 Demande du Canton de Bedford : substitut de centre de services aux sinistrés
 - 15.5 Demande commandite S.A.M. « Drive-Thru BBQ »
 - 16. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.
-

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

2020.06142

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 8 juin 2020 soit approuvé tel que présenté, en ajoutant les sujets suivants *au point 15, « Affaires diverses »* : toilette chimique au Centre communautaire, Église anglicane et bancs à réparer au Centre communautaire et également, en laissant ce point ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

2020.06143

3. PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Louis Matteau
APPUYÉ PAR Isabelle Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

2020.06144

4. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire 22 mai 2020 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

5. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance du conseil. La directrice générale fait la lecture des documents ayant un intérêt public.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7. VOIRIE MUNICIPALE

2020.06145

Dépenses de voirie de mai 2020

ATTENDU QUE le conseil déclare avoir pris connaissance de la liste des dépenses en voirie municipale;

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil autorise l'achat et les paiements des dépenses présentées ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

Dépôt de la demande d'aide à la voirie locale via le Programme particulier d'amélioration (PPA)

La directrice générale confirme que la demande d'aide à la voirie locale a été déposée auprès de la députée Isabelle Charest au montant de 20 000\$ pour des travaux de resurfage.

M. Ghislain Quintal se joint à la vidéoconférence à 19h45.

8. LOISIRS

2020.06146

Camp de jour

ATTENDU QUE la Ville de Bedford offre aux familles des municipalités environnantes le service de camp de jour et de service de garde;

ATTENDU QUE la Santé publique a instauré des exigences sanitaires pour prévenir la pandémie de la COVID-19, lesquelles entraînent des coûts supplémentaires, faisant passer le coût saisonnier de 550\$ à 850\$ par enfant et 100\$ pour le service de garde;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a annoncé avoir entrepris des démarches en vue de couvrir les frais supplémentaires, mais que ceux-ci ne sont pas confirmés;

CONSIDÉRANT qu'en 2019, neuf enfants de St-Ignace-de-Stanbridge étaient inscrits au Camp de jour de Bedford et qu'un sondage mené auprès des familles porte à croire que six enfants se prévaleraient des services de camp de jour de Bedford cette année;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe

APPUYÉ PAR Isabelle Laurent

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité offre de défrayer 100 \$/enfant résidant sur son territoire et que la directrice générale voit aux démarches et modalités pour que les sommes parviennent au Service des Loisirs de la Ville de Bedford ou aux familles;

ADOPTÉE.

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

9. URBANISME

Rapport des permis émis

La directrice générale présente la liste des permis émis en mai 2020.

10. RÈGLEMENT ET POLITIQUE

La directrice générale informe que l'avis public concernant le projet de règlement de la Politique de gestion contractuelle a été donné le 4 juin.

11. TRÉSORERIE

2020.06147

Autorisation de paiement

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière

APPUYÉ PAR Louis Matteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les dépenses et paiements pour les comptes suivants :

- MRC Brome-Missisquoi (Quotes-parts) : 34 206.50 \$
- Propieux Fondations : 505.89\$
- Mélanie Thibault (Frais de déplacement) : 89.18\$

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2020.06148

Comptes à payer

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dé-

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

penses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal
APPUYÉ PAR Isabelle Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements ;

ADOPTÉE
Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2020-06149

Changement de signataires aux comptes

ATTENDU QUE suite à la démission de Mme Mélanie Thibault, celle-ci a été remplacée par Madame Marie-Josée Lamothe au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;

ATTENDU QU'il faut par conséquent revoir la liste des signataires aux comptes bancaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil nomme comme signataires Madame Dominique Martel, Monsieur Louis Matteau et la directrice générale, Madame Marie-Josée Lamothe et mandate la directrice générale à faire toutes les démarches nécessaires.

ADOPTÉE

2020.06150

Carte de crédit

ATTENDU QUE suite à la démission de Mme Mélanie Thibault, celle-ci a été remplacée par Madame Marie-Josée Lamothe au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;

ATTENDU QU'il faut par conséquent faire la demande d'une nouvelle carte de crédit auprès de Desjardins et autoriser la directrice générale à faire des transactions;

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil mandate la directrice générale à effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir une carte de crédit à son nom aux mêmes termes et conditions que sa prédécesseure et à l'utiliser pour les besoins de la Municipalité.

ADOPTÉE

12. RESSOURCES HUMAINES

2020.06151

Poste d'adjointe administrative

ATTENDU QUE le conseil a confié par résolution au comité de sélection le mandat de recruter une nouvelle adjointe administrative;

ATTENDU QUE l'offre d'emploi a généré sept candidatures;

ATTENDU QU'après une présélection, deux candidats ont été retenus pour une entrevue exhaustive en visioconférence;

ATTENDU QU'une candidature fait l'objet d'une recommandation par le comité de sélection et de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Louis Matteau
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE Madame Sophie Bélair Hamel soit embauchée à titre d'adjointe à la direction à compter du lundi 15 juin 2020 pour une période d'essai de 6 mois.

ADOPTÉE

2020.06152 **Cotisation ADMQ**

ATTENDU QUE Madame Marie-Josée Lamothe est la nouvelle directrice générale;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Isabelle Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise la dépense de cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour y inscrire la nouvelle directrice générale.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

2020.06153 **Frais de cellulaire**

ATTENDU QUE Madame Marie-Josée Lamothe est la nouvelle directrice générale et qu'elle accepte de fournir son cellulaire pour les services de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise la dépense de rembourser mensuellement les frais de téléphonie cellulaire à la directrice générale pour l'utilisation servant à la municipalité.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

13. SERVICES PUBLICS

14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15. AFFAIRES DIVERSES

Retour des assemblées en personne au Centre communautaire

La reprise des assemblées en personne au Centre Communautaire Albert-Santerre à huis-clos est envisagée à partir de juillet, tout en respectant les règles de distanciation sociale.

2020.06154 **Nomination du représentant de la Municipalité autorisé à effectuer les transactions auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec**

ATTENDU QUE la Municipalité doit mandater une personne à titre de signataire et de mandataire pour tous les dossiers véhicules avec la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ);

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil désigne Madame Marie-Josée Lamothe, directrice générale comme représentante, signataire et mandataire pour tous les dossiers de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge avec la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) pour les trois (3) prochaines années.

ADOPTÉE

2020.06155 **Réouverture et maintien des bureaux des véhicules automobiles dans la région de la MRC de Brome-Missisquoi**

ATTENDU QUE l'importance d'avoir des services de proximité pour les citoyens de la région;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ATTENDU QUE, malgré la réouverture récente du bureau des véhicules automobiles de Cowansville, mandataire de la *Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)*, certains de ces bureaux demeurent fermés vu la situation actuelle de la COVID-19;

ATTENDU QUE ces bureaux feront face à de nombreux défis lors de la période postpandémique, notamment quant à leur modèle financier, lequel ne permettra pas d'assurer la pérennité de ces bureaux en région;

ATTENDU QUE le ministère des Transports doit prendre toutes les mesures qui s'imposent dans les circonstances afin d'assurer la réouverture et la pérennité de ce service important pour tous les citoyens de la région, notamment par une tarification à l'acte;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ ET APPUYÉ
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports de prendre toutes les mesures qui s'imposent dans les circonstances afin de favoriser la réouverture et la pérennité des bureaux des véhicules automobiles de la région, notamment par une tarification à l'acte.

De transmettre la présente résolution au ministre des Transports, monsieur François Bonnardel, ainsi qu'à Isabelle Charest, ministre et députée provinciale de Brome-Missisquoi.

ADOPTÉE

2020.06156 **Demande du Canton de Bedford : substitut de centre de services aux sinistrés**

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Bedford a fait parvenir une demande à la Municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge afin de désigner le Centre communautaire Albert-Santerre comme Centre de services aux personnes sinistrées substitut dans son plan d'urgence;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU :

D'accepter cette demande conditionnellement à ce que la municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge n'assume aucun coût engendré par une telle utilisation en cas de sinistre, de prendre les lieux et de les remettre tels quels et de déléguer à la directrice générale la transmission de l'information nécessaire quant au matériel et aux services disponibles.

ADOPTÉE

2020.06157 **Demande commandite S.A.M. « Drive-Thru BBQ »**

CONSÉDIRANT que l'exposition agricole de Bedford a été annulée à cause de la pandémie de la Covid-19 et que la Société d'agriculture de Missisquoi a retourné le chèque de commandite au montant de 250\$;

ATTENDU QUE la Société d'agriculture de Missisquoi organise un barbecue bénéfice le 20 juin pour couvrir les pertes prévues;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU :

D'accorder 250\$ de commandite pour l'événement « Drive-Thru BBQ ».

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

2020.06158 **Toilette chimique au Centre communautaire**

ATTENDU QU'IL y a eu du vandalisme par le passé aux toilettes intérieures du Centre communautaire quand celles-ci étaient accessibles aux visiteurs;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ATTENDU QUE la santé publique impose des règles sanitaires et de désinfection des lieux publics à cause de la pandémie de la Covid-19 difficiles à mettre en œuvre, voire impossibles à respecter;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU :

De louer une toilette chimique portative et de la faire installer au Centre communautaire.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

Église anglicane

La directrice générale indique que le Révérend qui s'occupe de la paroisse « Stanbury » veut informer le conseil que l'église située sur le 2^e rang Nord sera déconsacrée et éventuellement mise en vente.

2020.06159 **Bancs à réparer au Centre communautaire**

ATTENDU QUE les deux bancs au Centre communautaire Albert-Santerre sont défraîchis et endommagés;

ATTENDU QUE la fête de la St-Jean-Baptiste aura lieu à cet endroit en 2021;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Isabelle Laurent
ET RÉSOLU :

QUE les 2 bancs soient réparés et que cette dépense soit imputé au compte *Loisirs*.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

2020.06160 **16. CLÔTURE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée ;

Il est 20 h 30.

ADOPTÉE.

Dominique Martel
Mairesse

Marie-Josée Lamothe
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Dominique Martel, mairesse